

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAISANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE au sujet de la fourniture d'asphalte à la Cité.

Compte rendu de l'assemblée du 16 septembre 1914.

Sont présents : MM. L. A. Lapointe, président ; Boyd, Lari-
vière et Ménard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le secrétaire soumet à la Commission les documents sui-
vants :

1.—Rapport du Surintendant des Achats et des Ventes,
soumettant une copie des ordres et des réquisitions pour as-
phalte depuis le mois de janvier 1913 jusqu'à date.

2.—Une communication du Contrôleur et Auditeur de la
Cité transmettant tous les mandats en paiement de comptes
pour fourniture d'asphalte et de blocs "Shawmut".

3.—Une communication de la Cie Elder Ebano, déclarant
en réponse à la demande de cette commission qu'elle n'a
jamais vendu d'asphalte à aucune ville à un prix plus bas
que celui qu'elle charge à la Cité de Montréal, et offrant de
permettre d'examiner ses livres pour vérifier cette assertion.

4.—Communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité
déclarant qu'il n'est pas en état de dire si l'asphalte vendu à
la Cité est pesé avec le baril ou sans baril.

5.—Une communication du Surintendant des Achats et des
Ventes, déclarant que l'asphalte est pesée avec baril et
qu'aucune réduction n'est allouée pour la pesanteur du baril.

Tous ces documents sont déposés sur le bureau comme
exhibits.

Le Secrétaire informe la Commission qu'il n'a pas encore
reçu les réponses des Ingénieurs de la Cité aux questions
qui leur ont été posées.

M. Paul E. Mercier, Assist.-Ingénieur en Chef de la Cité,
est alors appelé devant la Commission et après avoir prêté
serment devant le Président de répondre la vérité et rien que

SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE

"re" Supply of asphalt to the City.

Report of meeting held on the 16th September 1914.

Present : Ald L. A. Lapointe, Chairman ; Boyd, Lari-
vière and Mnard.

The minutes of the last meeting were read and con-
firmed.

The Secretary submitted to the Committee the follow-
ing documents :

1.—Report from the Superintendent of Purchases and
Sales, submitting a copy of the orders and requisitions
for asphalt from the month of January 1913 up to date.

2.—A communication from the City Comptroller and
Auditor, transmitting all the warrants in payment of ac-
counts for the supply of asphalt and Shawmut blocks.

3.—A communication from the Elder Ebano Co. stating,
in reply to the question put by this Committee, that they
never sold asphalt to any City at a lower price than that
charged to the City of Montreal, and offering to allow
the Committee to examine their books in order to verify
said statement.

4.—Communication from the City Comptroller stating
that he is not in position to declare if the asphalt sold to
the City is weighed with or without the barrel.

5.—A communication from the Superintendent of Pur-
chases and Sales, stating that the asphalt is weighed with
the barrel and that no reduction is allowed for the weight
of the barrel.

All the above documents were laid on the table as exhi-
bits.

The Secretary informed the Committee that he had not
yet received replies from the City Engineers to the
questions put to them.

Mr. Paul E. Mercier, Asst.-Chief Engineer, was then
called before the Committee and after having sworn be-
fore the Chairman, to answer the truth and nothing else